

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance d'ajournement du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le lundi 19 février 2018, à 19 h 30, au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 : Monsieur Frédéric Caron;
Siège #3 : Monsieur Jimmy Bouillon;
Siège #4 : Monsieur Patrick Santerre;
Siège #6 : Monsieur Bruno Côté.

Absences motivées :

Siège #2 : Madame Manon Lacroix;
Siège #5 : Madame Diane Pineault.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Marcel Belzile, maire. Messieurs Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, et Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, sont aussi présents

En début de séance, monsieur Marcel Belzile, maire, offre ses sympathies en son nom personnel et au nom de la municipalité de Sayabec à monsieur Bruno Côté, conseiller, pour le décès de sa mère, madame Rachel Marcoux.

Résolution 2018-02-066

Ordre du jour

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Réunion d'ajournement 19 février 2018 Projet d'ordre du jour

1. Ouverture par un moment de silence;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions;
4. Administration :
 1. Mot et suivi du maire;
 2. Rencontre Groupe RPF;
 3. Suivi des projets en cours;
 4. Déjeuner du 4 mars 2018;
5. Dépôt de documents :
 1. ;

6. Demandes d'appui :
 1. Tournoi de soccer Néo-Futsal 2018;
7. Invitations :
 1. ;
8. Urbanisme :
 1. ;
9. Taxe d'accise 2014-2018 :
 1. ;
10. Caserne de pompiers :
 1. ;
11. Mise aux normes de l'eau potable :
 1. Règlement 2017-06 – Paiement de facture;
 2. Lot 1 – Puit obstrué;
12. Prolongement des infrastructures route 132 Est :
 1. ;
13. Amélioration rang 3 et route Melucq :
 1. ;
14. Route du Lac-Malcolm;
 1. Règlement 2017-15 – Emprunt temporaire;
15. Remplacement du système de réfrigération :
 1. ;
16. Ressources humaines :
 1. Comité d'évaluation – Entretien des parcs;
17. Réfection Deuxième rang et route Pouliot :
 1. Règlement 2018-04 modifiant le règlement d'emprunt 2017-16 – Avis de motion;
 2. Règlement 2018-04 modifiant le règlement d'emprunt 2017-16 – Présentation du projet de règlement;
 3. Règlement 2017-16 – Emprunt temporaire;
18. Réfection Deuxième rang :
 1. Règlement 2017-17 – Emprunt temporaire;
19. Développement résidentiel dans la zone 31R :
 1. ;
20. Projet de résidence La Seigneurie :
 1. Règlement pour l'instauration d'un programme de rénovation Québec visant la bonification d'un projet AccèsLogis Québec – Avis de motion;
 2. Justification au Programme Rénovation Québec;
21. Collecte ICI – Compostage;
22. Permis d'intervention et de voirie 2018;
23. Ouverture de chemins;
24. Journées de la persévérance scolaire 2018;
25. Corrections de résolutions;
26. Ancienne route 6 – Programme AIRRL;

27. Comité de développement socio-économique de Sayabec – Étude de marché pour les besoins d’hébergement d’affaires et de vacances sur le territoire de la Municipalité de Sayabec;
28. Plan de mesures d’urgence;
29. Programme d’aide financière à l’amélioration de la voirie locale – Demande drainage rue Marcheterre;
30. URLS Bas-St-Laurent – Plans d’amélioration des parcs et infrastructures récréatives et sportives;
31. Financement permanent;
32. Affaires nouvelles :
 1. Déneigement rue Lacroix;
 2. Monsieur Pascal Bérubé – Remerciements;
 3. Monsieur Jean D’Amour – Remerciements;
 4. Hydrogéologues;
 5. Documents pour les rapports de rencontres;
33. Période de questions;
34. Prochaine réunion – 5 mars 2018;
35. Ajournement de la séance.

Période de questions :

Aucune question.

Administration – Mot et suivi du maire :

- 4.1. Monsieur Belzile a rencontré le directeur de l’équipement de ----- et monsieur Frédéric Gaudreau, directeur des écoles polyvalentes.
 - La surfaceuse de la municipalité sera de retour au Centre sportif David-Pelletier le mardi 20 février prochain.
 - 4.2. Le conseil municipal, le Comité de développement et le service de développement de la MRC de La Matapédia rencontrent Groupe RPF le 27 février 2018 à 19 h. L’entreprise fera une présentation de son projet de développement.
 - 4.3. Dépôt par monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, des tableaux de suivi des projets présentement en cours.
 - 4.4. On rappelle que les billets pour le déjeuner-bénéfice au profit du 125^e de la municipalité sont présentement en vente. Cette activité aura lieu le 4 mars prochain au centre communautaire de Sayabec.
-

- 6.1. Le comité organisateur du tournoi de soccer Néo-Futsal 2018 a formulé une demande de location gratuite pour le Centre sportif David-Pelletier afin d’y tenir la 8^e édition. Toutefois, étant donné les travaux de remplacement du système de réfrigération qui seront faits cette année, il est malheureusement impossible pour le conseil

municipal d'accéder à la demande du comité organisateur.

Résolution 2018-02-067

Mise aux normes de l'eau potable – Règlement 2017-06 – Paiement de facture

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture 18775 au cout total de 8 152.52 \$, non taxé, à la MRC de La Matapédia pour des frais liés au projet de mise aux normes des installations en eau potable – Lot 1 et Lot 2 tels que divisés dans le tableau ci-bas.

Règlement 2017-06 - Mise aux normes								
NOM DE L'ENTREPRISE	FACTURE	MONTANT	TVQ	TPS	50 % de TVQ	MONTANT + 50% DE TVQ	GRAND TOTAL	DATE
LOT #1:	Une partie de :							
MRC de La Matapédia	18775	6 433.52 \$				6 433.52 \$	6 433.52 \$	31-déc-17
								Honoraires professionnels
LOT #2:	Une partie de :							
MRC de La Matapédia	18775	1 719.00 \$				1 719.00 \$	1 719.00 \$	31-déc-17
								Honoraires professionnels
TOTAL		8 152.52 \$	0 \$	0 \$	0 \$	8 152.52 \$	8 152.52 \$	

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent que le montant complet de 8 152.52 \$ soit remboursé à même le règlement d'emprunt 2017-06.

11.2. Une décision sera prise ultérieurement concernant le puit obstrué pour les travaux de mise aux normes de l'eau potable.

Résolution 2018-02-068

Règlement 2017-15 – Réfection route du Lac-Malcolm – Emprunt temporaire

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à faire un emprunt temporaire de 1 989 960 \$ avec la Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia dans le cadre du règlement 2017-15 concernant la réfection de la route du Lac-Malcolm

Par la même résolution, les membres du conseil autorisent le maire ou le maire suppléant ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce dossier.

Résolution 2018-02-069

Ressources humaines –
Comité d'évaluation –
Entretien des parcs

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de nommer messieurs Patrick Santerre et Jimmy Bouillon, conseillers, ainsi que Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, afin de former le comité responsable de faire l'analyse des différentes alternatives quant au choix d'un équipement mécanisé et de la réorganisation du travail au niveau de l'entretien des parcs. Un rapport devra être déposé au conseil municipal au plus tard le 31 mars 2018.

Résolution 2018-02-070

Règlement 2018-04 modifiant
le règlement d'emprunt 2017-
16 – Avis de motion

Monsieur Bruno Côté, conseiller, donne avis de motion qu'il présentera, lors d'une séance ultérieure, un règlement modifiant le règlement 2017-16 décrétant une dépense de 959 675 \$ et un emprunt de 959 675 \$ pour la réfection de la route Pouliot et du Deuxième rang vers Val-Brillant.

17.2. Dépôt du projet de règlement 2018-04 modifiant le règlement 2017-16 décrétant une dépense de 959 675 \$ et un emprunt de 959 675 \$ pour la réfection de la route Pouliot et du Deuxième rang vers Val-Brillant.

Résolution 2018-02-071

Règlement 2017-16 –
Réfection de la route Pouliot
et du Deuxième rang vers Val-
Brillant – Emprunt
temporaire

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à faire un emprunt temporaire de 722 487 \$ avec la Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia dans le cadre du règlement 2017-16 concernant la réfection de la route Pouliot et du Deuxième rang vers Val-Brillant.

Par la même résolution, les membres du conseil autorisent le maire ou le maire suppléant ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce dossier.

Résolution 2018-02-072

**Règlement 2017-17 –
Reconstruction de la route du
Deuxième rang vers St-
Cléophas – Emprunt
temporaire**

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à faire un emprunt temporaire de 1 614 803 \$ avec la Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia dans le cadre du règlement 2017-17 concernant la reconstruction de la route du Deuxième rang vers St-Cléophas à Sayabec.

Par la même résolution, les membres du conseil autorisent le maire ou le maire suppléant ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce dossier.

20.1 Ce point est à l'étude et donc reporté à une séance ultérieure.

20.2. Projet de résidence La Seigneurie – Une justification du projet de résidence La Seigneurie doit être déposée avant le 15 mars 2018 à la Société d'hébergement du Québec afin d'assurer l'admissibilité dudit projet au programme Rénovation Québec.

21. Les discussions sont commencées concernant l'implantation des collectes de matières organiques pour les ICI. Des rencontres auront lieu sous peu afin de discuter des modalités d'implantation de cette collecte auprès des commerçants.

Résolution 2018-02-073

Permis d'intervention et de voirie 2018

ATTENDU que la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

ATTENDU que la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

ATTENDU que la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis d'intervention émis par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

ATTENDU que la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

ATTENDU qu'il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère;

POUR CES RAISONS, il est proposé par monsieur Jimmy Bouillon,

conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports les permis d'intervention requis pour les travaux que la municipalité devra exécuter au cours de l'année 2018 dans l'emprise des routes à l'entretien dudit ministère et, qu'à cette fin, les membres du conseil autorisent monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer lesdits permis d'intervention.

Résolution 2018-02-074

**Ouverture des chemins –
Route McNider, rang 12 et
Route Drapeau**

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le Centre acéricole matapédien inc. à procéder à l'ouverture du chemin du Lac Castor à partir du début mars 2018 jusqu'à la fin de la période des sucres. Le tronçon sera ouvert par la Municipalité de Sayabec à partir de l'intersection de la route Sainte-Paule jusqu'au Chemin de la montagne ronde. Le conseil municipal tient à mentionner aux responsables qu'ils doivent remettre le chemin en état, advenant des bris causés par la circulation des véhicules.

Par la même résolution, le conseil municipal autorise l'ouverture du rang 12 jusqu'à l'érablière de monsieur Stéphane Lévesque. Cette section comprend également l'érablière de madame Caroline Poirier et monsieur Yannick Turcotte.

Par la même résolution, le conseil municipal autorise le déneigement d'une section de la route Drapeau conduisant à l'érablière de monsieur Christian Morin. L'ouverture devrait s'effectuer vers la fin mars début avril.

Résolution 2018-02-075

**Journées de la persévérance
scolaire 2018**

CONSIDÉRANT que la région du Bas-Saint-Laurent a choisi de placer la persévérance scolaire parmi les quatre priorités régionales de COSMOSS afin de mobiliser autour de cette question l'ensemble des partenaires du territoire et puisque cette problématique est intimement liée à d'autres enjeux, dont l'image de notre territoire, le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, le développement social, la santé publique et la lutte à la pauvreté ;

CONSIDÉRANT que le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie, estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec ;

CONSIDÉRANT que malgré le fait que le Bas-Saint-Laurent se positionne avec les meilleurs taux de diplomation et de décrochage scolaire du Québec, ce sont 76,2% des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme soit 68,9% des garçons et 83,6 % des filles. Il reste donc du travail à faire pour atteindre la nouvelle

cible de 85% établie par le gouvernement dans la nouvelle politique sur la réussite éducative ;

CONSIDÉRANT que la prévention du décrochage scolaire ne concerne pas exclusivement le monde scolaire, mais constitue bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement dès la petite enfance et jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi;

CONSIDÉRANT que le Bas-Saint-Laurent a développé, par le biais de la Démarche COSMOSS, une culture d'engagement considérable en matière de prévention de l'abandon scolaire, et que cette force de collaboration est reconnue à l'échelle provinciale ;

CONSIDÉRANT que la Démarche COSMOSS organise *Les Journées de la persévérance scolaire* et que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation locale et régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées d'activités dans les différentes communautés des huit MRC de la région ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec :

- De déclarer la 3^e semaine de février comme étant *Les Journées de la persévérance scolaire* dans notre municipalité ;
- D'appuyer les efforts des partenaires de la Démarche COSMOSS mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement local et régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires – afin de faire de nos MRC des territoires persévérants qui valorisent l'éducation comme un véritable levier de développement pour leurs communautés ;
- De s'engager à réaliser un geste concret favorisant la persévérance scolaire au courant de l'année 2018.

Résolution 2018-02-076

Correction de résolutions

Proposé par monsieur Jimmy Bouillon, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de modifier la résolution 2017-09-417 en remplaçant le numéro de facture « 17019 » par le numéro de facture « 17819 ».

Par la même résolution, les membres du conseil municipal modifient la résolution 2017-09-419 en remplaçant le bout de phrase « des frais liés au projet de réfection de la route Melucq » par « des frais liés au projet de remplacement du système de réfrigération au Centre sportif David-Pelletier »

Résolution 2018-02-077

CDESES – Étude de marché

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de mandater le Comité de développement socio-économique de Sayabec afin qu'il effectue une étude de marché dans le but d'évaluer les besoins d'hébergement d'affaires et de vacances sur le territoire de la Municipalité de Sayabec.

28. Ce point est à l'étude et donc reporté à une séance ultérieure.

Résolution 2018-02-078

**Programme d'aide financière
à l'amélioration de la voirie
locale – Drainage rue
Marcheterre**

Proposé par monsieur Jimmy Bouillon, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de déposer une demande d'aide financière auprès de monsieur Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia, dans le cadre du programme d'aide financière à l'amélioration de la voirie locale au montant de 35 000 \$ dans le but de régler le problème de drainage de la rue Marcheterre devant l'intersection de la rue St-Arthur. La municipalité de Sayabec s'engage à investir un montant équivalent à l'entretien de son réseau routier local.

Résolution 2018-02-079

**URLS Bas-St-Laurent – Plans
d'amélioration des parcs et
infrastructures récréatives et
sportives**

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de mandater madame Vanessa Fillion, coordonnatrice des loisirs, à déposer un projet d'amélioration de l'aire de feu situé au parc au Tournant-de-la-Rivière dans le cadre du programme *Plans d'amélioration des parcs et infrastructures récréatives et sportives*. Messieurs Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, ainsi que Jimmy Bouillon, conseiller, pourront être mis à contribution.

31. Lors de la séance du 5 mars 2018, nous procéderons au financement permanent des règlements d'emprunt 2014-05, 2013-03 et 2016-21. Les taux en vigueur seront connus le matin même.

32.1. Le conseil municipal a constaté que le trottoir sur la rue Lacroix n'était ouvert que sur la moitié de sa surface. De ce fait, les piétons se retrouvent à marcher dans la rue. De ce fait, il est demandé aux employés d'élargir le déneigement du trottoir afin d'ouvrir la largeur totale de ce dernier.

Résolution 2018-02-080

**Monsieur Pascal Bérubé -
Remerciements**

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de remercier monsieur Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia, pour sa disponibilité et son écoute lors de la rencontre avec le conseil municipal qui a eu lieu au centre communautaire de Sayabec le 9 février dernier.

Résolution 2018-02-081

**Monsieur Jean D'Amour -
Remerciements**

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de remercier monsieur Jean D'Amour, ministre responsable du Bas-St-Laurent, pour sa disponibilité et son écoute lors de la conférence de presse pour l'inauguration de la nouvelle caserne de pompiers de Sayabec qui a eu lieu le 12 février dernier.

32.4. Monsieur Jimmy Bouillon, conseiller, informe les membres du conseil qu'il existe une liste des hydrogéologues au Québec.

32.5. Monsieur Marcel Belzile, maire, remet aux membres du conseil municipal un document leur rappelant les comités sur lesquels chacun d'entre eux siègent ainsi que des copies des rapports de rencontre qu'ils devront produire. Ce document a été préparé par madame Isabelle Bouchard, secrétaire.

Période de questions :

1. Puit obstrué : est-ce qu'il y a un seul puit d'obstrué? Oui, seulement le puit numéro 1.
 2. On signale aux membres du conseil municipal que monsieur Jean D'Amour a fait un don au groupe de tricot lors de son passage dans notre municipalité.
-

Résolution 2018-02-082

Ajournement de la séance

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 21 h et qu'elle soit ajournée au lundi 5 mars 2018 à 18 h.

Marcel Belzile,
maire

Francis Ouellet,
directeur général et secrétaire-
trésorier